

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Origine toponymique : *Castel Novum, Novum Castrum, Chasteau-neuf, Châtelneuf*

Situation : Bourg de l'arrondissement de Poligny, canton, perception, bureau de poste de Champagnole à 12 km, 37 de Poligny, 38 de Lons le Saunier (52 par la route).
Altitude : 736 m ; 744 m au lac du Fioget.

Communes limitrophes : Au Nord, Loulle ; Pillemoine, Le Vaudioux, Saffloz; au Sud, Le Frasnois, La Chaux Du Dombief, Entre-Deux-Monts ; à l'Est, Pillemoine ; La Chaux des Crotenay...

Hameaux et lieux-dits : Le Fiogeay avec son lac de 11 ha, profond de 10m, au niveau variable mais très poissonneux ; le Chalet, la Marche-Dessus, les Granges Bataillard, la grange de Pannessières, font partie de la commune.

Communications : Chemin de Grande Communication N°40 de Pont du Navoy à Chaux des Crotenay ; Chemins vicinaux tirant au Vaudioux, à Pillemoine, à Saffloz, au Frasnois, à Mont sur Monnet ; Le ruisseau de Pannessières est l'exutoire du lac Petit-Maclu et longe la route qui conduit du Frasnois à Pont de La Chaux.

Habitat : sur une hauteur, plutôt groupé ; deux quartiers (du Haut et du Bas) ; maisons à 1 ou 2 étages construites en pierre, couvertes en bardeaux .

Population : En 1790 : 332 habitants ; en 1846 : 305 habitants ; en 1851 : 278 habitants dont 135 hommes et 143 femmes. 68 maisons dont 5 au Fioget, 4 au Chalet ; 68 ménages. Les jeunes gens émigrent à Paris. Plusieurs y ont fait fortune notamment dans la distillerie.
Les plus anciens registres datent de 1792.

Terroir : Cadastre exécuté en 1823. Le territoire de 1305 Ha divisé en 1450 parcelles, possédées par 122 propriétaires dont 44 forains. 450 ha de bois, 420 ha de parcours ; 285 Ha de terres labourables. Le sol est peu fertile et on doit importer les céréales et le vin. On élève des bêtes à cornes et 50 ruches d'abeilles. Les seigneurs avaient accensé la pêche du lac du Fioget en se réservant quatre pêches annuelles au filet. Les habitants fréquentent les marchés de Champagnole.
2 auberges, 2 maçons, un épicier, un débit de tabac.

Biens communaux : Une église et son cimetière, une maison commune construite en 1827 (coût 6900 F) qui renferme la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude (35 garçons et 27 filles). Une fruitière qui produit annuellement 10000 kg de fromage façon gruyère, de bonne qualité. Une fontaine, un lavoir, trois abreuvoirs .



NOTICE HISTORIQUE

Le village existait sans doute avant le XIII^{ème} s. Le lieu-dit « **Champ du Feu** » fait penser à des cérémonies druidiques. Le lieu-dit « **Chazeaux** » évoque des maisons détruites. « **La Grande Vie** » évoque une voie (romaine ?) disparue ou moins usitée. Le terme même de Châtelneuf suggère qu'il a remplacé un château plus ancien, pour le moins une maison-forte ou un château en bois (la région foisonne en lieux-dits le Châtelet ou Châtenillot ; voir notice sur Songeson, entre autres). Toutefois l'histoire de cette châtellenie ne commence à être connue qu'à partir de 1285 grâce à un acte passé entre l'abbaye de Balerne et Jean de Chalon-Arly. Ce dernier assurait la défense des moines mais devenait ipso facto « associé » à tous leurs biens et revenus c'est à dire copropriétaire ! C'est pour respecter ce contrat qu'il fit ériger le château et il attira des « hôtes » en leur accordant une franchise avantageuse (1295) : ainsi les maisons se multiplièrent autour du château et les sires de Monnet, de Montsaugéon, de Châteautilain, de la Chaux cessèrent d'usurper les droits des moines de Balerne.

La seigneurie avait une grande étendue puisqu'elle comprenait outre le Bourg de Châtelneuf, le Frasnais, La Fromagerie, Menétrux en Joux, Chevrotaine, Chambly, Doucier, Songeson, Le Saut Girard sur le Hérisson, Pillemoine, Saffloz, Loulle, Le Vaudioux, La Billaude ...

Les co-seigneurs possédaient en outre les lacs, rivières et ruisseaux, la banalité des fours et moulins (du moins jusqu'en 1382). Un prévôt assurait l'administration du château aidé d'un bailli, d'un lieutenant, d'un procureur, d'un scribe, de sergents et de forestiers.

Les amendes pleuvaient sur les braconniers ; chaque animal tué revenait en partie aux seigneurs : l'épaule droite de la biche, la hure du sanglier, la patte avant de l'ours, etc... Les habitants devaient faire une fois l'an, le jour de la St Pierre, « montre d'armes » « armés et accoutrés convenablement »... On en profitait pour leur faire lecture des actes et ordonnances les concernant. Les charbonniers payaient une redevance spéciale de 10 blancs par an. Les taverniers devaient une *coupe* de vin, les cordonniers une paire de souliers, les boulangers, douze deniers, les forains le septième de ce qu'ils vendaient. Les seigneurs fixaient les poids et mesures et les amendes de ceux qui vendaient « à faux poids ».

Le Bourg : Il était d'une certaine importance au Moyen-Age ; les « bourgeois » éalisaient les prud'hommes qui les administraient. Un marché hebdomadaire attirait les populations d'alentour et deux foires annuelles – à la St Martin d'hiver et à la St Pierre – étaient consacrées au bétail, aux grains et au fromage. Les activités y étaient multiples : marchands, forgerons, bouchers, tisserands, aubergistes... La première forge datait de 1324 établie par un bourgeois de St Claude : François PELLERIER. Châtelneuf avait des halles, un auditoire pour les séances de justice, un carcan, des signes patibulaires, des murs d'enceinte, des portes fortifiées...

Le Château : Il ne fallut que 10 ans au sire d'Arly pour mener à bien la construction du château (1285-1295); l'emplacement choisi était le bord d'une montagne escarpée, au nord du village. Le seul côté accessible était défendu par un fossé large et profond, et la porte percée sous une tour précédée d'un pont-levis. Les sujets y étaient astreints au guet et à un tour de garde mais pouvaient s'y retirer en cas d'éminent péril. Un prévôt-châtelain commandait la garnison : Pierre DUPIN était à ce poste en 1360. Ce sont les armées de Louis XI qui, en 1479, saccagèrent le bourg et détruisirent la forteresse. Ni Gilbert COUSIN, ni l'historien GOLLUT n'en font mention dans leurs ouvrages. La Maladière est un lieu-dit qui rappelle l'existence à une époque reculée d'une maladrerie, c'est à dire d'un hospice pour les lépreux.

Paroisse : Châtelneuf fut démembre de la paroisse de Loulle en 1398. Son église fut érigée en cure en 1694. L'église a remplacé la chapelle primitive. En 1824 un oratoire dédié à la Vierge fut érigé par Claude Séraphin PELLERIER.

Evénements : Deux épidémies de peste (1349 et 1636) décimèrent la population avant et après les troupes françaises de Louis XI. En 1720 c'est un formidable incendie qui ravagea le village, n'épargnant que l'église et deux maisons.